



HAL
open science

La fin du berbère à Djerba : repères sociolinguistiques et implications sur le système tripolaire de Tunisie

Francis Manzano

► To cite this version:

Francis Manzano. La fin du berbère à Djerba : repères sociolinguistiques et implications sur le système tripolaire de Tunisie. Cahiers de sociolinguistique, 1999, Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen. hal-03046387

HAL Id: hal-03046387

<https://hal.science/hal-03046387v1>

Submitted on 24 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE N°4

**Langues
du
Maghreb**
et du Sud méditerranéen

*Textes recueillis par
Fernande Krier
et Francis Manzano*

sous la direction de
Francis Manzano

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Francis MANZANO
Université Rennes-2 Haute Bretagne
Laboratoire "Ethnotextes, variations et pratiques dialectales"
(C.E.L.L.A.M.)

LA FIN DU BERBÈRE À JERBA :
*Repères sociolinguistiques et implications sur le système tripolaire de
Tunisie*

□ PRÉAMBULE

L'étude qui suit résulte d'entretiens conduits durant quelques jours en 1990, dans l'île de Jerba. L'objectif initial, ponctuel, était d'apprécier si la situation du berbère y avait régressé notablement depuis les travaux d'André Basset (avant la deuxième guerre mondiale) et ceux de Thomas Penchoen, en 1968¹. Sur ce point, les observations rassemblées convergent pour tracer les axes d'une régression spatiale, mentale et statutaire de la langue testée. L'étude peut donc être prise comme une contribution au chantier global de réflexion sur les conditions générales du recul et de la mort des langues². Mais, plus précisément, un contrôle de ce type est à replacer bien sûr dans le cadre de la caractérisation tripolaire du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord, telle que je l'ai proposée ces dernières années³. Avec deux questions principales.

Pourquoi et comment l'un des pôles est-il amené, localement, à s'effondrer ?

Le principe de la corrélation dynamique des pôles semblant admissible, un pôle disparaissant, quelles pourraient être à terme les répercussions immédiates ou plus lointaines, mais prévisibles, sur l'ensemble du système sociolinguistique observé ?

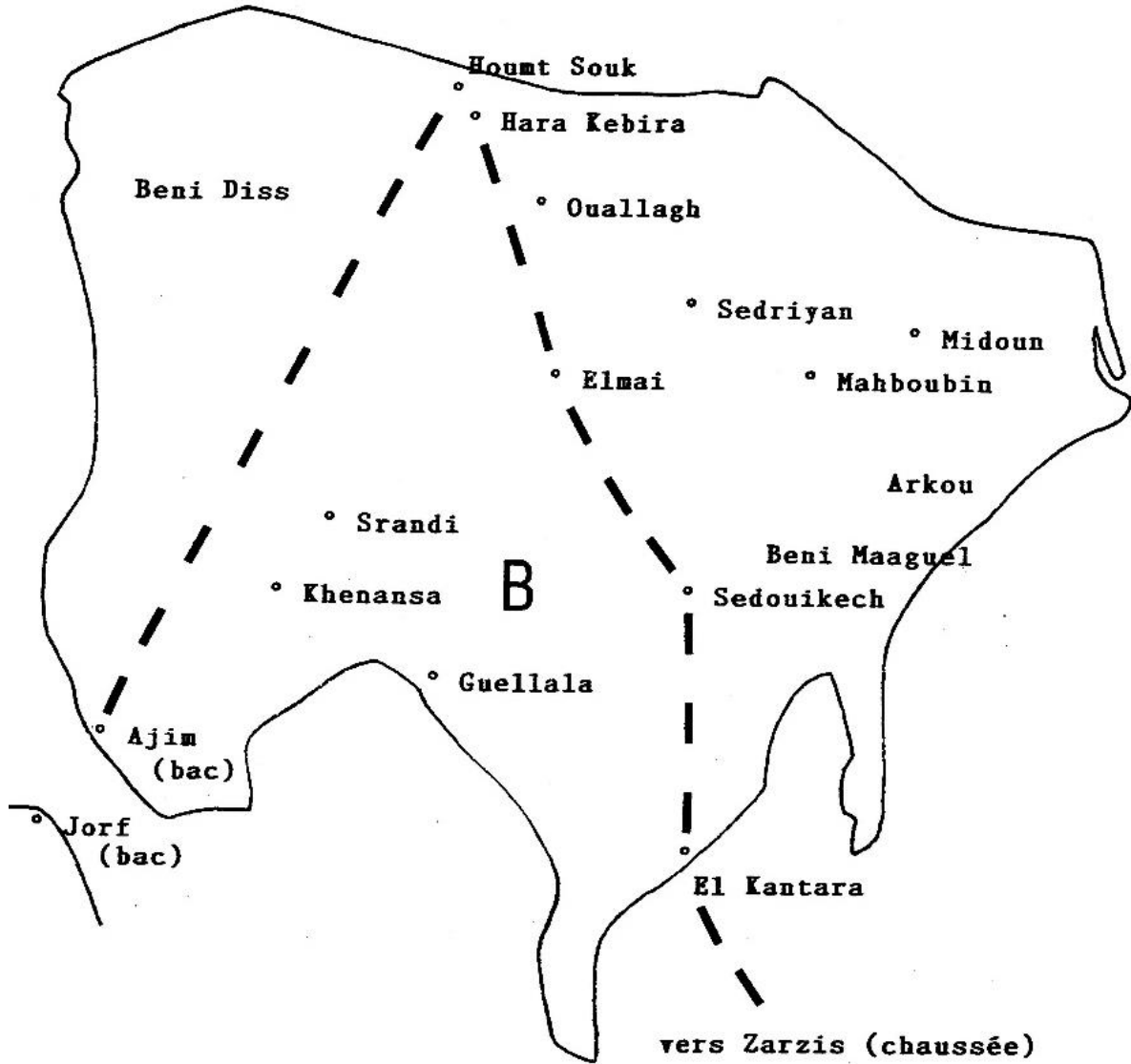
¹ André Basset : "Les parlers berbères", dans le collectif *Initiation à la Tunisie*, Paris, Larose, 1950 (renseignements de 1932-1938).

Thomas Penchoen : "La langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones". *Revue tunisienne des sciences sociales*, 1968-13.

² Un chantier qui s'est développé, surtout depuis les années 80. Voir ainsi les travaux de Nancy Dorian, notamment *Language death : The life of a Scottish Gaelic Dialect* (Philadelphia, Cambridge University Press, 1981), *Investigating Obsolescence* (Cambridge, Cambridge University Press, 1989).

³ Voir notamment : "Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord" (*Langage et Société*, n°75, 1996).

L'ILE DE JERBA



Principaux toponymes, axes routiers nord-sud, et cœur du domaine berbère actuel (B)

□ LE PAYSAGE LINGUISTIQUE AVANT LA IIÈME GUERRE MONDIALE

A cette époque, André Basset signalait comme berbérophones les villages d'Ajim, Guellala, Sedouikech, Elmai, Mahboubin, Sedriyan. Mais il précisait aussi que le tiers de la population utilisait cette langue à Mahboubin, une centaine d'individus à Elmai, et 200 personnes environ à Sedriyan.

Le "noyau dur" paraissait donc déjà centré sur l'axe Guellala/Sedouikech/Ajim, le domaine se révélant entamé dans les zones de Elmai, Mahboubin et Sedriyan. Mais des zones encore réputées berbères, il convient de le souligner.

René Stablo, dans son ouvrage "Les Djerbiens"⁴, apporte quelques précisions notables. On peut en particulier tirer de son tableau de recensement⁵ les pourcentages qui suivent :

	<i>Arabophones</i>	<i>Bilingues</i>	<i>Berbérophones</i>
Ajim	23,4	66,4	10,2
Sedriyan	91	09	00
Guellala	16,7	58,3	25
Beni Diss	97	01	00
Sedouikech	12,9	74,2	12,9
Ouallagh	98,7	00	01,3
Elmai	92,1	07,9	00
Taurirt (=Houmt Souk)	100	00	00
Mahboubin	96,7	03,3	00
Beni Maaguel	99,4	00,6	00
Midoun	100	00	00
Arkou	100	00	00
<i>Total Jerba</i>	<i>74,2</i>	<i>21,7</i>	<i>04,1</i>

On voit se confirmer l'existence d'un pôle berbère du sud dont le centre géographique semblait être Guellala, dès cette époque.

Ici et, dans une moindre mesure, à Sedouikech, le berbère paraissait encore en passe de pouvoir résister à la progression de l'arabe. En revanche, les données soulignaient à Ajim une position bien plus fragile.

On remarquera d'autre part que les quelques berbérophones alors repérés à Elmai et Mahboubin étaient des diglottes. Le cas de Ouallagh était un peu à part, puisque s'y opposaient des arabophones purs et des berbérophones purs, sans solution de continuité : différents informateurs contemporains rapportent volontiers l'explication principale, en mentionnant le déplacement dans ce secteur de familles "otages" provenant du sud berbère de l'île, isolées en milieu arabophone⁶.

⁴René Stablo : *Les Djerbiens, une communauté arabo-berbère dans une île de l'Afrique française*. Tunis, Sapi, 1941.

⁵René Stablo, ouv. cité, p. 130.

⁶Le point devrait être vérifié, mais c'est en effet une technique de stabilisation ailleurs observée dans l'Histoire du Maghreb, un moyen de pression face à d'éventuels conflits.

Une annexe cartographique reprend plus bas ces données. On y verra qu'un sud berbère est alors en place (plus de 10 % de berbérophones), mais fragile face à la moitié nord de l'île où existent à cette époque des zones entièrement arabophones, ou sur le point de le devenir.

Il faut ici résumer la position de Stablo en ce qui concerne la problématique globale de l'arabisation de Jerba. D'après cet auteur, les rapports de l'arabe et du berbère recouperaient un conflit entre rite malékite et rite wahabite de l'Islam. Le second, ancien, grosso-modo aligné sur la composante ethnique berbère, serait en net recul devant le premier. Pour autant, les deux conflits, linguistique et culturel, ne cadrent pas totalement, ce que Stablo observe lui-même à plusieurs reprises. Du moins cadrent-ils parfaitement sur les extrêmes, ce que nous pouvons résumer comme suit :

a) les malékites sont plutôt arabophones, éventuellement bilingues, mais jamais berbérophones purs. En cela, la liaison arabe = malékisme est fondée, de manière négative en quelque sorte.

b) les berbérophones purs sont donc exclusivement wahabites⁷.

□ LA SITUATION À LA FIN DES ANNÉES SOIXANTE

En 1968, Thomas Penchoen observait une dégradation par rapport aux dernières descriptions de Basset. Il évoquait encore 200 à 300 berbérophones à Elmai, mais plus aucun à Mahboubin ou Sedriyan. Il notait d'autre part que seul le centre de Guellala manifestait encore une présence réelle du berbère⁸.

□ ÉTUDES POSTÉRIEURES ET CONSIDÉRATIONS INTERNES

Il faut ici mentionner deux travaux postérieurs à l'étude de Penchoen. Ce sont, dans l'ordre, ceux de Ridwan Collins (1981)⁹ et d'Ahmed Boukous (1989)¹⁰. L'une et l'autre de ces études nous amèneront à porter un regard rapide sur l'état de la cohésion interne du berbère de Tunisie (non seulement de Jerba) au moment où l'hémorragie externe ne paraît plus pouvoir être stoppée.

⁷Voir en particulier le chapitre "Ce qu'ils parlent", pages 123 à 140. A. Basset (annexes) parle d'*ibadhites*. Dans le détail, les rites dissidents wahabite et ibadhite (ou abadhite) de l'Islam n'ont pas la même origine. Mais comme le dit Stablo "abadhites et wahabites sont pratiquement confondus aujourd'hui" (p. 18).

⁸Les observations de Penchoen peuvent induire en erreur. Celle-ci, par exemple : "Enfin à Jerba, alors que Basset cite Adjim, Guellala et Sedouikech, suggérant tout au moins qu'ils étaient alors entièrement berbérophones (voir plus haut sur ce point), seul Guellala le reste encore." Il paraît évident que Guellala ne pouvait être *intégralement* berbérophone en 1968.

⁹R. Collins : "Un microcosme berbère, système verbal et satellites, dans trois parlers tunisiens", IBLA, n°148 (pp. 287-303), et n°149 (pp. 21-37), 1981.

¹⁰A. Boukous : "Le berbère en Tunisie", dans *Langue et société au Maghreb* (pp. 143 à 150). Publication de la Faculté des Lettres de Rabat. Série : Colloques et séminaires, n°13, 1989.

■ Le premier est pour l'essentiel un travail de linguistique interne sur la morpho-syntaxe du verbe à Tamezret et Douiret, ainsi qu'à Guellala¹¹. Mais les implications internes de la phase terminale d'une langue sur le terrain sont naturellement versées au dossier des langues qui disparaissent. Il semblerait qu'en règle générale l'un des signes les plus visibles accompagnant le recul soit l'augmentation massive de l'interférence, c'est-à-dire en fait de la pression de la langue dominante sur la langue dominée. Pourtant l'interférence, principalement lexicale (cf. emprunts), est une voie normale d'évolution du langage : sauf à révéler des taux anormaux d'emprunt, des remplacements de lexies berbères par des correspondants arabes ne suffisent pas à prouver un véritable affaïssement du berbère¹². Il est en revanche plus intéressant de tester la fonctionnalité, la résistance des structures internes définitives de la langue : phonologiques, morphologiques et syntaxiques. De ce point de vue, R. Collins concluait en comparant la situation des parlers de Tunisie et celle de l'oasis (berbère) de Siwa en Egypte¹³. Le berbère de Siwa, "sous l'influence massive de l'arabe, s'est dépouillé d'une grande partie de ce qui en faisait du berbère". Et l'auteur d'observer en conclusion que les parlers berbères de Tunisie, bien que subissant aussi l'influence de l'arabe, "ont réagi [...] en réaménageant - parfois en les exacerbant, parfois en les "névrosant" - les propres ressources et tendances de la langue berbère". Il serait donc inconvenant d'évoquer un quelconque éclatement du berbère en phase terminale si sont préservées pour l'essentiel, et actives dans les années 1980, des structures typologiques eu-berbères alors même que la langue paraît sur le point de disparaître.

En ce qui concerne l'aspect proprement sociolinguistique, une note de R. Collins est indirectement intéressante¹⁴. Celui-ci, après avoir remercié ses informateurs principaux, remercie également un informateur de Sened "qui n'a rien épargné pour y faciliter une enquête restée, hélas!, stérile en raison de la quasi extinction du parler berbère du vieux Sened.". Il faut ici préciser que le secteur de Sened (dans la région de Gafsa) était de longue date le plus septentrional du berbère tunisien, totalement isolé en région arabophone. A. Basset le comptait comme berbérophone dans les années 30. T. Penchoen déclarait plus tard que le berbère n'y était plus parlé que par les vieillards. Apparemment donc, le propos de R. Collins consacrerait la mort réelle du berbère de Sened par disparition de ses vieux locuteurs dans les années 80. Situation que je crois à peu près comparable à celle que j'ai rencontré à Mahboubin (Jerba) en 1990 (voir ci-après)¹⁵.

¹¹Tamezret et Douiret se trouvent sur le continent et font partie des toutes dernières positions du berbère en Tunisie.

¹²Il faut faire deux observations à ce sujet. La première, diachronique, est que le berbère a toujours emprunté à l'arabe durant le long contact des deux langues au Maghreb (mais également transmis à l'arabe, ce que l'on souligne moins souvent), comme il a également emprunté au latin et aux langues romanes. La seconde, synchronique, est bien plus troublante : pour rapides qu'elles soient, les études effectuées sur le berbère de Tunisie, exception faite de celle de Th. Penchoen, ne laissent pas apparaître de manière convaincante une pénétration *relativement* plus grande du berbère de Tunisie, si on compare ce dernier aux parlers berbères d'Algérie et du Maroc.

¹³Rappelons qu'il s'agit de la position contemporaine la plus orientale du berbère en Afrique du Nord (voir ici-même S. Chaker).

¹⁴Note 2, page 288.

¹⁵Dans ce type de situation, on peut vraiment considérer que la langue est morte, plus justement que la parole collective berbère est morte, ce qui n'exclut pas de rencontrer de très vieilles

■ A. Boukous exploite et souligne les conclusions des travaux précédents. Dans son court article, il tend lui-même à souligner quelques originalités des parlers berbères de Tunisie, mais ses considérations internes militent dans l'ensemble pour une assez bonne tenue du berbère de Tunisie.

Ahmed Boukous est sociolinguiste. Ses remarques de sociolinguiste doivent être relevées.

Quand il déclare par exemple que ces parlers "illustrent avec la même netteté que les parlers d'Algérie et du Maroc le paradoxe de la langue berbère, l'unité dans la diversité". C'est là sans doute une caractéristique de langue strictement orale, peut-être un principe universel qui dépasse le seul cas du berbère : d'un point à l'autre on reconnaît des souches communes, mais la variation est suffisamment forte pour donner à l'observateur le sentiment de brisures constantes. Ce que Basset exprimait autrement en remarquant que la langue berbère éclatait non en dialectes mais immédiatement en parlers. Je dois signaler que des observations de ce genre peuvent par exemple être effectuées sur une marche du domaine roman, celle du gallo de Haute-Bretagne dont je me suis occupé parallèlement ces dernières années¹⁶.

A. Boukous reprend aussi une observation de Th. Penchoen relative aux emprunts à l'arabe. L'emprunt arabe serait "massif". On souligne alors une incapacité de la langue d'accueil à intégrer morphologiquement le lexique emprunté à l'arabe : les mots sont versés dans le berbère local en intégrant en bloc l'article et le nom commun. Sur ce point, la capacité de réaction du berbère serait ainsi limitée, pour ne pas dire éteinte.

Tel est le cas du berbère *elbyil* cité par Th. Penchoen, provenant de l'arabe *byal* "mulet".

Mais ce type d'emprunt pose un autre problème. Pourquoi, en l'occurrence, le berb. *aserdun* "mulet" laisse-t-il la place au mot d'origine arabe ? Si l'on considère, avec quelque chance de raison, que le terme berbère paraît "tout à fait adéquat"¹⁷, pourquoi les mots eu-berbères cèdent-ils ainsi du terrain ? La réponse est vraisemblablement d'ordre sociolinguistique, qui revient à considérer la pression de l'arabe comme particulièrement vive dans cette phase. De plus en plus de sujets sont bilingues ou diglottes. A mesure, l'arabe joue un rôle de plus en plus envahissant dans l'espace personnel de chaque locuteur. L'équivalence ar. *byal* = berb. *aserdun* n'est pas fondamentalement retouchée. En revanche, le locuteur remet de plus en plus souvent l'unité sémantique dans un cadre phrastique arabe.

personnes ayant été locuteurs berbères mais qui n'ont plus l'occasion de pratiquer régulièrement et ouvertement.

¹⁶Voir F. Manzano, "Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question". Cahiers de Sociolinguistique, n° 1, *Langues et parlers de l'Ouest*. Université Rennes-2, Presses Universitaires de Rennes, 1996 ; et "Le gallo à la fin du XXème siècle : mythes, réalités et perspectives". Cahiers de Sociolinguistique, n° 2-3, *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XXème siècle*. Université Rennes-2, Presses Universitaires de Rennes, 1997.

Sur ses marches-marges extrêmes (géographiques et diachroniques), une langue ou aire dialectale minorisée éclaterait et le ferait d'autant plus qu'on aurait peu conscience ici d'une quelconque unité supérieure. Les fragments se ressemblent donc encore, mais seul un regard "typologique" est à même de retrouver l'unité. Pas les locuteurs dans leur pratique ordinaire.

¹⁷Th. Penchoen, article cité, p. 30.

Un phénomène de contamination lexicale semble ainsi se mettre en place. Peu à peu, l'économie du diglotte et des groupes diglottes conduit à faire l'économie de la forme berbère. Le phénomène se produit d'autant plus facilement que les locuteurs sentent bien que ce n'est pas la présence ou l'absence du mot eu-berbère qui fait le berbère. Tout au plus pourra-t-on considérer qu'il y a du "plus ou moins berbère", du "plus ou moins authentique" dans les mots employés.

Th. Penchoen puis A. Boukous mentionnent enfin différents emprunts de "monèmes fonctionnels, prépositions, conjonctions, de mots ou syntagmes autonomes" comme les formes d'origine arabe : *bla* "sans", *bark* "seulement", ou *kuljum* "tous les jours"¹⁸. On se rapprocherait donc ici du système grammatical, et les emprunts n'en deviendraient que plus significatifs du "remplacement" du berbère par l'arabe. Il y a du vrai en cela, mais encore faut-il préciser que ces manifestations sont également fréquentes dans différentes régions où le berbère est utilisé par des bilingues, au Maroc et en Algérie notamment.

On ajoutera que ces différentes unités sont en quelque sorte dans la superficie de la grammaire. Elles peuvent donc être empruntées sans trop de dommages pour la langue qui emprunte. On les perçoit comme des mots-outils passe-partout (type *bla*), comme des lexies prises en bloc (type *kuljum*), et dans la plupart des cas sans doute le raisonnement sur le lexique peut être repris. En un mot, même dans ces cas d'avancée réelle de l'arabe, on a l'impression que le berbère préserve jusqu'au bout, et de manière paradoxale (puisque'il emprunte), son identité de langue face à l'arabe.

Je voudrais, pour achever ces observations principalement internes, rejoindre des observations comme celles de R. Collins et nuancer les conclusions de Th. Penchoen.

Je me baserai pour cela sur un petit sondage lexical effectué auprès d'un potier berbérophone de Guellala lors de mon enquête. Ce sondage, qui reste un sondage¹⁹, jouait dans mon esprit le rôle d'un garde-fou : il s'agissait de voir assez vite si à Guellala le berbère accrochait véritablement, si n'existait pas quelque part un mythe de la berbéritude.

En dépit des réserves apportées plus haut quant à la démonstration par le lexique, le lexique berbère et le lexique arabe sont suffisamment distincts l'un de l'autre pour faciliter l'exercice de repérage.

Je m'étais improvisé une liste de mots berbères fondamentaux, de ceux qu'un informateur peu ou pas berbérophone ne pourrait restituer de manière artificielle. L'informateur étant également francophone, nous partions de la chose désignée par le français, sans citation de mots berbères ou arabes²⁰.

Voici quelques uns des résultats.

¹⁸Th. Penchoen, même référence. Ces transcriptions et celles qui viennent suivent les règles de notre avertissement en introduction.

¹⁹Une centaine de mots et d'expressions recueillies.

²⁰Sauf de temps à autres (quand la structure résulte d'une interférence) une question visant à vérifier si le mot berbère était connu. Par exemple, pour "fer" : "et on ne dit jamais *uz(z)al* ?" (dénomination eu-berbère du fer).

a-mots berbères

Ils représentent 80 % de l'échantillon environ. Mots comme :

- "pain" *ayrum*
- "lait" *ayi* (mais "petit-lait" *alben*, de l'arabe)
- "eau" *aman*
- "vent" *aðu*
- "homme" *argaz*
- "femme" *θamatuθ*
- "tête" *iyθ*
- "pluie" *anzar*
- "puits" *anu*
- "âne" *ayjul*
- "vache" *θafumasθ*
- "mouche" *izi*
- "olivier" *θazzamurθ*
- "maintenant" *θuru*

b-mots empruntés

Ils représentent 20 % de l'échantillon environ, ce qui est tout de même beaucoup, et proviennent principalement de l'arabe, comme ceux qui suivent²¹. J'indique à chaque fois l'étymon arabe repérable.

- "feu" *alsafit* (ar. *saʕfa*)
- "fer" *taħdit* (ar. *ħadid*)
- "verre" (*θlkes* (ar. *kās*)
- "rivière" (*θlwed* (ar. *wād*)
- "mulet" (*θlbyal* (ar. *byā*)
- "légumes" (*θlaħdar* (ar. *ħodra*)

Un sondage de ce type semble montrer qu'une zone typologique et identitaire du lexique berbère se maintient. L'informateur qui livre les formes a bien visiblement conscience d'ouvrir un pan de la personnalité collective locale.

On retrouve dans le groupe (a) des lexies berbères reconnaissables et répandues (à la réserve près de la variation phonétique superficielle). Il est vrai que l'on questionne ainsi sur une liste dite "fondamentale" (voir les items "eau", "homme", "pluie" etc.). Pourtant, il est évident que le locuteur qui donne ces mots - sans hésiter le moins du monde - dispose en même temps (et utilise vraisemblablement plus souvent) les mots arabes correspondants.

²¹Certaines souches romanes peuvent apparaître. Tel est le cas de *takurrit* "charette", révélé lors de l'enquête.

Dans le groupe (b), on notera la conservation partielle²² de l'article arabe, telle que signalée par Th. Penchoen²³. En l'absence de documentation diachronique immédiate, la structure morphologique du mot berbère obtenu peut approximativement rendre compte de l'ancienneté relative de l'emprunt et donc du taux d'intégration au système du berbère. Ainsi, dans cet extrait, *taftit* livre-t-il une souche arabe reconnaissable encadrée par le schème morphologique eu-berbère *t(a)~t*²⁴. Ce type d'emprunt est donc sans doute ancien, renvoyant à une époque où l'on peut présumer que le berbère était encore en mesure de défendre réellement son système en réagissant morphologiquement.

Pour conclure cette parenthèse, que dire de la résistance interne du berbère alors même que cette langue, sur le terrain, régresse très rapidement ?

Les travaux de Penchoen puis de Collins sur le noyau morpho-syntaxique du berbère dans les années 70 et 80 incitent à penser qu'en dépit d'une très forte pression, la langue dominée paraissait préserver dans cette période l'essentiel de son système.

Les quelques observations précédentes sur le lexique et la manière de le produire me font ajouter les remarques suivantes. En phase "géographiquement" terminale (comme c'est le cas à Guellala), l'unité de la langue ne paraît pas exploser. Les structures eu-berbères semblent être là, mais plus que jamais enterrées, confinées dans l'espace intime, plus justement le *réseau intime* dans lequel la langue peut encore résister, voire prospérer. C'est là une stratégie de survie qui me paraît devoir être mieux étudiée dans l'avenir, non seulement pour le berbère observé ici mais plus globalement pour toutes les langues ou parlers locaux en passe d'être asphyxiés. Vont avec cette opération de camouflage les attitudes de négation plus loin mentionnées : on dit ne plus parler la langue, et quand on reconnaît la parler on minimise le champ d'application de cette prise de parole locale : les gens d'ici, les enfants, la famille ne savent plus etc. Comme si ces attitudes constituaient finalement la dernière gangue protectrice²⁵.

On doit souligner que la langue dominée ne meurt pas de corruption par la langue dominante. On pourrait en effet penser qu'un idiome qui décline perd un à un ses traits typologiques identitaires, c'est-à-dire ses défenses : lexique massivement emprunté, structures morphologiques retouchées etc. La langue serait

²²Les transcriptions de type *(ə)l* rendent compte du support ou de la coloration vocalique, plus ou moins nette suivant les cas.

²³Pour autant, on ne doit pas voir ce trait comme limité aux parlers tunisiens actuels. A l'autre bout du Maghreb et au début du siècle, Emile Laoust (*Mots et choses berbères*, Challamel, 1920) le mentionnait régulièrement. Voir ces quelques cas parmi d'autres (pp. 183, 261, 361) : ar. *moyreb* "occident" > berb. *lm̄yreb*, ou ar. *bur* "terrain inculte" > berb. *lbur*, ou encore ar. *luḥ* "bois débité en planches" > berb. *lluḥ* "pelle à vanner" (mais existait aussi un dérivé "intégré" *taluḥ*).

²⁴Ce morphème discontinu caractérise le plus souvent un féminin (type *afimas* "boeuf" > *tafimas* "vache"), ou un diminutif (type *amu* "puits" > *tanut*).

²⁵Pour des observations convergentes en domaine français, cf. Philippe Blanchet : "Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques en langues régionales ou minoritaires" (*Langage et Société*, septembre 1994). Voir aussi dans ce volume l'étude parallèle sur le proto-roman d'Afrique et ses implications sociolinguistiques.

en quelque sorte "dévitalisée", bref envahie. Tel n'est pas le cas. Le bloc dominant, en dépit des avantages sociolinguistiques certains dont il dispose, ne parvient en fait qu'à affecter la superficie de la langue dominée. Le phénomène d'interférence, très net au premier coup d'oeil, traduit en fait un repoussement de la langue dominée qui au sens propre, se *rétracte* pour livrer la plus petite surface possible au contact, donc à la corruption. C'est l'un des paradoxes qu'expriment très bien les derniers berbérophones quand ils déclarent (comme notre informateur principal) qu'ils sont les derniers à parler, et que la langue va disparaître avec eux. Car la langue, si elle disparaît (voir ci-après), disparaîtra en bloc, presque entière (à la réserve près des interférences observées) par perte de ses locuteurs, encore fortement caractérisée et non déliquescence, déchiquetée, comme nous aurions tendance à le penser.

□ LA SITUATION EN 1990

Une restriction continue du domaine berbère semble s'être produite depuis les enquêtes de Basset, plus précisément depuis la deuxième guerre mondiale. Nul doute que ce conflit, par les mouvements humains et le brassage ethnique qui s'en suivit, puis la mise en place d'une politique éducative tunisienne depuis l'Indépendance ont contribué à repousser activement le berbère sur deux axes "sociolinguistiques" principaux.

● Celui de l'espace géographique tout d'abord. Le recul d'une langue comme le berbère de Jerba s'observe sur le terrain : des quartiers, des fragments de territoire se détachent, non pas d'un seul coup mais en suivant les articulations de l'axe suivant.

● Le deuxième axe est en effet celui de l'espace mental. Langue de la terre ou du commerce, le berbère, plus que jamais dans les années quatre-vingt-dix, est une langue sociolinguistiquement diminuée tant par ceux qui ne la parlent pas que par ceux qui la parlent, associée au passé, aux vieillards et aux femmes, langue de l'intimité sans assise nationale, scolaire ou théologique.

La vulnérabilité du berbère à cette époque doit également être rapportée au conflit linguistique posé comme principal, opposant arabe et français, ce qui, en somme, ne fait qu'exaspérer la ruralité de la langue locale qui n'est mise sur pied d'égalité ni par les structures de l'Etat, ni par les locuteurs du berbère.

Enfin, l'explosion touristique en Tunisie et particulièrement à Jerba durant cette période, a contribué indirectement à la minoration du berbère. Ainsi était en quelque sorte provoqué un phénomène de *compression* linguistique par introduction de langues européennes à grande valeur marchande, langues germaniques en premier lieu²⁶.

²⁶Voir encore F. Manzano, "Sur les mécanismes...", p.29, et plus bas.

On doit préciser que Jerba s'est fait une spécialité des charters et du tourisme en provenance d'Europe du Nord, au point qu'il est parfois relativement plus facile de trouver des professionnels tunisiens germanophones que francophones.

■ ÉTAT DE LA RÉDUCTION GÉOGRAPHIQUE

J'ai rencontré à Jerba une trentaine d'informateurs (exclusivement jerbiens) répartis du nord au sud de l'île. Des propos croisés de ces informateurs, on peut tirer la conclusion qu'à la fin du XXème siècle il ne subsiste de bons berbérophones qu'à Guellala et Sedouikech. Tous les informateurs, arabophones ou bilingues, et de tous les secteurs de l'île, convergent sur ce point. Pour les uns c'est Guellala qui prime, pour d'autres c'est Sedouikech, mais le couple sert toujours de référence.

En revanche, Ajim est désormais réputée fondamentalement arabophone. Si l'on évoque l'hypothèse de survivances berbérophones à cet endroit c'est en se référant à de vieilles personnes ou à des écarts géographiques.

Il est plus surprenant de constater qu'Elmai est toujours cité comme centre partiellement berbérophone, comme si une poche de fixation existait à cet endroit²⁷. Tandis qu'à proximité, les derniers berbérophones ont déjà disparu à Beni Maaguel, ou vont le faire en quelques années à Mahboubin.

On signale toujours quelques familles berbérophones plus au nord, à Ouallagh et Sedriyan en particulier, mais ces différentes informations n'ayant pu être recoupées faute de temps, il faudrait pouvoir en vérifier pas à pas le bien-fondé. Mais comme l'observe très justement un de nos informateurs (de Hara Kebira, lui-même arabophone marié à une jeune femme berbère de Guellala) la dispersion de l'habitat rend le contrôle de ces données extrêmement difficile. D'autre part, les gens du sud de l'île, éventuellement berbérophones, participent à un courant interne de migration orienté sud-nord (en direction de la ceinture touristique, des hôtels) : on pourra donc trouver quelques temps encore des noyaux partiellement berbérophones dans des zones en principe arabophones depuis des années.

Mais des noyaux, pour intéressants qu'ils soient, ne suffisent pas à fonder une communauté sociolinguistique digne de ce nom.

■ LA RÉDUCTION SUR L'AXE MENTAL-SYMBOLIQUE

On peut cerner d'assez près les domaines de pratique du berbère et, du coup, les éléments constitutifs du statut actuel de cette langue.

■■ La langue des vieux

Plusieurs informateurs, arabophones ou berbérophones, soulignent que seules les vieilles personnes (70 ans et plus) parlent plus ou moins régulièrement en berbère. A cet égard, les jugements compilés, sans agressivité, font toutefois du berbère de Jerba une langue périmée, point de vue ancré chez les jeunes gens, mais aussi chez les plus vieux.

²⁷Je n'ai pu concrètement vérifier la vraisemblance de cette observation.

■ ■ La langue des femmes

Une informatrice de Mahboubin cite l'expérience régulière de son frère, médecin à Sedouikech à l'époque de l'enquête. Pour communiquer avec bon nombre de campagnardes (jeunes comprises), il doit recourir à l'aide de son infirmier, lui-même bilingue et interprète à maintes occasions²⁸.

■ ■ La langue des enfants et de la famille

Sedouikech obnubilant nombre d'informateurs, on prétend que les enfants de ce village parlent berbère avant l'âge scolaire, et ne parlent donc que berbère avec leurs mères et grands parents. Longtemps après avoir acquis l'arabe.

■ ■ La langue des potiers

A Guellala, une partie de la corporation des potiers assume le berbère. On présente alors le berbère comme une sorte de sociolecte, voire de technolecte à peu près étranger au reste de la population²⁹.

Bilan

Toutes ces prises de position réductrices montrent sans doute que des parties fondamentales de l'organisation sociale et du pouvoir échappent désormais au berbère, là-même où il est présumé être parlé.

En négatif apparaît le profil type de l'homme jeune ou dans la force de l'âge, moteur de la société actuelle : il parle arabe, éventuellement une ou plusieurs langues européennes...

On doit souligner à cet endroit que le berbère de Jerba ne dispose d'aucun soutien identitaire positif, ce qui accentue les menaces. Ailleurs aussi, au Maroc, en Algérie, les zones de réduction existent, mais elles sont généralement plus vastes géographiquement et très souvent contrebalancées par une conscience collective à présent réactivée par des élites³⁰.

Il n'en est rien à Jerba où les derniers berbérophones, par exemple, semblent ne pas comprendre le développement des revendications kabyles³¹ qu'ils verraient plutôt comme les manifestations violentes d'un séparatisme incompréhensible et propre à l'Algérie.

²⁸On ne s'étonnera pas de voir réunies les deux restrictions "langue des vieux" + "langue des femmes". Ainsi m'a-t-on souvent parlé des "vieilles femmes" qui, à Sedouikech ou Guellala, ne comprendraient même pas l'arabe.

²⁹Cette opinion révèle essentiellement l'attitude d'enfouissement de la langue dominée par ses propres locuteurs, soulignée plus haut.

³⁰Voir encore F. Manzano, article cité (1996), par exemple pages 20, 33, 40.

³¹La référence à la situation kabyle revient spontanément. Dans les années 1990 en effet, la presse tunisienne informe régulièrement sur les tensions et affrontements en Algérie. Mais on analyse ici le cas du kabyle comme très différent. Le kabyle serait une langue réellement parlée en Algérie, pas le berbère de Jerba. On considère aussi généralement que cette revendication est anachronique, voire hérétique. Ainsi l'un des informateurs me parle-t-il "d'un refus de parler arabe, très étonnant et choquant chez des musulmans..."

■ QUELQUES SITUATIONS LOCALES

■ ■ Sedriyan

Sur 6 informateurs, 5 déclarent (en argumentant) que le berbère a totalement disparu. Un informateur de 70 ans situe l'usage du berbère à l'époque de son propre grand-père, du moins pour Sedriyan. Cela nous ramène à une utilisation encore courante du berbère au début du siècle, l'extinction semblant déjà en cours à l'époque de Basset.

Un informateur sur 6 estime que l'on pourrait encore trouver quelques berbérophones au hameau dit de Guechain (ce qui n'a pu être vérifié sur cet écart).

Ce dernier point est d'ailleurs vigoureusement contesté par un groupe d'enseignants de l'école publique : il n'y a pas d'enfants berbérophones dans les classes, en particulier issus de ce hameau. Si des parents ou grand-parents l'étaient encore, ne serait-ce que partiellement, on arriverait à le savoir. En tout cas, les enfants parlent couramment arabe en arrivant à l'école.

■ ■ Mahboubin

Les derniers berbérophones (diglottes) sont en train de disparaître. Il s'agit d'une poignée de personnes âgées de 70 ans et plus, qui échangent en berbère de plus en plus rarement et de manière quasi anecdotique.

La génération des 50-60 ans actuels conserve fragmentairement le souvenir d'une utilisation importante du berbère dans les lieux publics, durant leur jeunesse, ce qui nous ramène à nouveau à l'époque de Basset. Mais généralement, les gens de cette âge n'ont au mieux conservé que quelques mots courants, quelques dictons ou jurons. Ils ont en tout cas perdu la langue.

Au dessous, les plus jeunes ont perdu jusqu'au souvenir du berbère.

■ ■ Sedouikech, Guellala

Si les anciens d'origine locale (70 ans et plus) sont généralement berbérophones sûrs, certains peut-être exclusifs, les générations intermédiaires sont diglottes. Les uns et les autres affirment que les jeunes (en particulier les moins de 20 ans) ne savent plus parler berbère.

Ceci promettrait sans doute une disparition prochaine, durant les premières dizaines d'années du XXIème siècle. Il semble toutefois que bon nombre de jeunes gens comprennent encore le berbère (compétence passive ?), sans toutefois paraître le parler pour autant. C'est le cas par exemple chez les jeunes potiers de Guellala. Mais on entre à l'évidence dans une zone où le non-dit l'emporte sur les affirmations. Il devient alors très difficile de démêler le faisceau enchevêtré de pratiques linguistiques dont une partie seulement affleure pour l'étranger. Tout cela, comme je l'ai observé plus haut, est extrêmement logique. Seules des enquêtes plus longues et profondes, par imprégnation, pourraient lever les doutes ou au contraire confirmer l'extinction du berbère chez les plus jeunes du dernier secteur berbérophone de l'île.

□ LA MORT DU BERBÈRE

Rien ne semble pouvoir endiguer un processus de recul ininterrompu du berbère à Jerba. Sur le terrain, il est manifeste que les dernières zones berbérophones du sud se réduisent en peau de chagrin entre les deux axes routiers de Houmt-Souk/ Ajim d'une part, Houmt-Souk/ E1 Kantara de l'autre.

A titre d'exemple, sur le territoire de Guellala, les dernières positions occidentales sont celles de Srandi et Khenansa où l'on peut entendre parler berbère. Un processus d'enveloppement du berbère par l'est et par l'ouest en même temps est en cours. On s'achemine ainsi vers un maintien (par définition provisoire) du berbère dans une zone résiduelle centrale correspondant aux campagnes de Guellala et Sedouikech.

Cette réduction physique du domaine semble d'autant plus rapide qu'aucune force de résistance ne paraît opposée à la progression de l'arabe.

Outre le fait que l'institution scolaire exerce une influence nivelatrice (en favorisant exclusivement arabe et français), on guette en vain la moindre vision sociolinguistique positive du berbère. Il est en effet remarquable qu'aucun jugement explicite d'exclusion ou de rejet du berbère ne soit porté, comme si la mort en cours de la langue ne soulevait plus aucune passion, étant admise par tous comme une nécessité inéluctable de l'histoire.

□ CONCLUSION : IMPLICATIONS SYSTÉMIQUES

■ Les deux morts du berbère

Comme on l'a ailleurs noté³² et vérifié ici, le paysage sociolinguistique maghrébin tripolaire offre en Tunisie la particularité d'être sur le point de déboucher à court-terme sur l'extinction du pôle berbère. Pour la première fois, un Etat maghrébin moderne pourrait donc se retrouver bientôt en situation sociolinguistique bipolaire.

Il convient de distinguer deux niveaux dans la disparition du pôle berbère tunisien. Le premier est celui de l'extinction "dans la représentation", qui semble précéder ou annoncer directement le deuxième, c'est-à-dire la disparition proprement physique, sur le terrain. Le berbère, dans les années 90, est pour la grande masse des nationaux une sorte de non-langue, marginale, folklorique, quand on lui reconnaît une existence. On sait généralement qu'elle existe, mais plus souvent encore on l'ignore purement et simplement. On fait alors comme si plus personne ne la parlait au sein du territoire national. Mais cette négation ne ressemble qu'à première vue à la négation du berbère telle qu'elle peut s'observer chez des locuteurs marocains ou algériens. Car nier l'existence du berbère là-bas c'est manifester une forme de rejet offensif dans le cadre d'une relation interpolaire tendue (pôle arabe vs. pôle berbère). Ici, c'est plutôt d'ignorance qu'il faudrait parler dans nombre de cas, parce qu'on ne "voit" plus le berbère. Et si on ne le voit plus, c'est qu'il se situe dans une zone très éloignée de marge (régionale et

³²F. Manzano, "Sur les mécanismes...", art. cité (1996).

mentale), qu'il ne gêne plus, ne pourra plus gêner, et que la mort physique ne viendra au fond que parachever cette forme de mort anticipée.

C'est là semble-t-il une position générale, qui se retrouve au sein du peuple comme parmi les élites, y compris chez les linguistes. Il est significatif que la bibliographie du berbère de Tunisie soit essentiellement le fait d'étrangers, le plus souvent de passage³³. De manière complémentaire, cela semble vouloir dire d'une part qu'il n'existe pas ou plus de vivier berbérophone tunisien (linguistes en particulier), d'autre part que la question du berbère ne vaut au mieux que sur le plan documentaire, informatif, aux yeux des linguistes tunisiens. Les publications spécialisées traitent rarement du berbère, en le mentionnant le plus souvent, mais à peu près aucune ne lui accorde un vrai statut en en faisant un objet d'étude. Pour les intellectuels et linguistes du pays comme pour le reste de la nation, le berbère serait déjà une langue-identité du passé, hautement vénérable sur le plan historique³⁴, mais sans consistance sur le terrain.

On ne peut éviter de voir dans cette attitude la concrétisation très locale de la relation interpolaire négative mentionnée dans l'article déjà cité, mais se dissolvant en quelque sorte. Voilà pourquoi un affrontement vécu violemment à l'ouest est ici adouci, emmitoufflé presque, bien que l'objectif soit à terme le même : le laminage d'un pôle concurrent.

■ Implications sur les pôles concurrents et le système sociolinguistique global. Quelques directions possibles.

■ ■ Arabe

C'est ce pôle qui paraît à première vue bénéficier directement de l'affaiblissement du berbère³⁵. D'abord en termes statistiques et sur le terrain comme on l'a vu, puisque l'arabe récupère systématiquement les locuteurs que perd le berbère. Mais l'arabe récupère également du prestige du fait même de l'exclusivité "maghrébine" qu'il capte dans ce mouvement. Il est alors en passe de devenir le champion d'une identité locale perdue, alors même qu'il est à la source directe de cette perte d'identité. Différents propos de défiance à l'égard de la situation algérienne (pro-arabes, pro-musulmans, tenus par des berbères ou des populations qui l'étaient il y a peu encore) semblent le montrer.

Il est vrai que la lutte entre arabe et berbère jerbien (ou tunisien) était par trop inégale. Point à point les deux langues s'opposent. L'une est écrite, dispose de codes réputés hauts (ce qui est important, même et surtout si on ne les maîtrise pas). C'est celle de la presse (d'une partie du moins), des médias, de l'Etat, ce qui est crucial dans un pays très centralisé comme la Tunisie. Enfin l'arabe est la langue de l'identification religieuse. Ce facteur, qui joue un rôle important partout au Maghreb, semble être toutefois exacerbé dans une situation d'extinction comme

³³Voir plus haut. Il s'agit de français (période coloniale surtout), d'anglo-saxons ou encore de maghrébins non tunisiens.

³⁴Par exemple quand on veut souligner la résistance à l'acculturation romaine et romane, thème très répandu, en particulier dans les publications historiques.

³⁵Pour le détail de l'arabisation jusqu'aux années 80, on se reportera à Gilbert Grandguillaume : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, 1983 (en particulier chap. III, "L'arabisation en Tunisie", pp. 45 à 68).

c'est le cas ici. Le mécanisme semble être celui-ci : l'arabisé récent (ou en voie d'arabisation) doit recréer une identité globale qui ne peut plus se fonder sur la langue. On ne saurait en particulier revendiquer positivement un arabe local à substrat berbère, d'autant que celui-ci est la porte ouverte aux quolibets et blasons de toutes sortes³⁶. On ne peut guère davantage se fonder sur les traits culturels (comportements, techniques de travail, alimentation etc.), souvent partagés par jerbiens arabophones et jerbiens berbérophones. Au bout du compte, cette quête d'identité risque de déboucher fatalement sur une reprise militante de l'axe religieux et, partant, de l'exclusivité de l'arabe.

■ ■ Le français dans le paysage linguistique contemporain.

La disparition du berbère à Jerba et dans le sud tunisien aura sans doute des conséquences autres que locales.

Je m'attarderai un peu dans cette dernière partie sur les implications relatives au statut et à l'avenir du français, compte-tenu de la nouveauté de la situation tunisienne. Disons que cet avenir est en même temps provisoirement assuré et à terme indirectement menacé pour différentes raisons, dont la disparition du berbère.

● *Légitimité du français*

La stabilité du statut du français est pour l'instant fondée par l'Etat et la routine centraliste : journaux, télévision, cinéma, scolarisation etc³⁷. Il semble même que le français récupère aujourd'hui une frange de pouvoir, car il est encore vu comme une langue de prestige, mais peut-être moins qu'autrefois, du fait de l'arrivée sur le marché d'autres langues européennes de poids économique certain³⁸, à Jerba tout particulièrement.

● *Conséquence mécanique statistique de la disparition du berbère*

Dans le cadre d'une dynamique d'interdépendance polaire, ce qui crédite l'arabe tend à appauvrir proportionnellement le statut du français. De ce point de vue, les locuteurs passent graduellement du berbère à l'arabe. Cette langue sort donc statistiquement renforcée de la liquidation du berbère. Sa relation conflictuelle avec le français en est d'une certaine manière facilitée, dès lors que l'arabe se présente désormais seul face au français.

● *Du bilinguisme tunisien*

Avec la mort du berbère, la Tunisie est le seul pays maghrébin où l'on est dans une situation qui ressemble désormais à du bilinguisme. Non qu'on parle autant français qu'arabe, ce qui ne tient pas, mais bien plutôt parce que celui qui parle arabe ou français, identifie immédiatement deux séries de domaines pour l'instant complémentaires dans lesquels convient l'une ou plutôt l'autre de ces deux

³⁶En Tunisie, on raconte pas mal d'histoires sur les jerbiens, les gens de Guellala en particulier.

³⁷Quelles que soient les évolutions ultérieures du paysage sociolinguistique, ces bastions francophones paraissent assurés dans un avenir proche.

³⁸Comme je l'ai déjà souligné, c'est le cas tout particulièrement de l'allemand, du néerlandais ou, à défaut, de l'anglais, qui joue ici un rôle de *koiné* germanique et européenne.

langues. Il y a pour ainsi dire (ou il y aura très bientôt) répartition des pratiques langagières sur deux et non sur trois pôles.

Le pôle arabe reste certes toujours fracturé par une diglossie très vive, mais il est sur le point de capter définitivement en Tunisie une fondation qui lui manque encore en Algérie et au Maroc, celle de l'autochtonie vraie, cette dimension identitaire eu-maghrébine que le berbère lui conteste toujours plus à l'Ouest.

● *De la francophonie tunisienne.*

A ce sujet, un cliché est assez répandu au Maghreb et en Europe sans doute, celui d'une Tunisie relativement plus francophone que ses voisins de l'ouest (Algérie, Maroc). Cette opinion assez répandue, un peu trop catégorique, mériterait parfois d'être amendée, documents à l'appui. On peut toutefois l'admettre non comme une évidence mais comme quelque chose qui ressemble à une évidence. A la fin du XXème siècle, le français est en effet plutôt bien manié par un grand nombre de tunisiens, particulièrement dans les centres urbains et d'autant plus que le sujet est instruit, élevé socialement ou en contact direct avec des réalités économiques francophones ou internationales.

Dans cette perception de la francophonie tunisienne intervient sans doute un faisceau de faits objectifs. Les relations plus anciennes qu'ailleurs avec l'Europe méridionale (dont le sud de la France), telles que je les ai déjà signalées. Le fait également que le système d'enseignement postérieur à l'Indépendance apparait comme profondément laïc, ce qui a jusqu'à présent évité à la Tunisie des états d'âme ou attitudes trop "épidermiques" vis à vis du français³⁹.

Il y a aussi, pour beaucoup, un phénomène de représentation euphorique de la francophonie. Il ne faut pas oublier que la Tunisie des années soixante fait partie de ces quelques états africains qui lancèrent l'idée même de francophonie. On pense immédiatement aux analyses et prises de position du président Bourguiba, qui ont semble-t-il façonné les mentalités pour longtemps, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Tunisie.

● *Fin ou mutation du système tripolaire ?*

Cette francophonie si souvent louée est-elle garantie pour longtemps ? Rien n'est moins sûr. L'hypothèse d'une régression *possible*, qui peut paraître choquante dans l'état actuel du système (car le statut du français paraît relativement haut et stabilisé) se nourrit pourtant des axes de déstabilisation suivants⁴⁰.

1) Déjà largement affranchi de "son" berbère local, l'arabe en Tunisie sera libéré à très court-terme de ce pôle, un pôle gênant, contestataire du fait même de sa seule présence si ce n'est par sa vigueur réelle. Inévitablement c'est là un axe de

³⁹D'où l'impression, quand on interroge les gens sur les pratiques linguistiques, d'un rapport moins passionnel avec le français qu'en Algérie ou au Maroc.

⁴⁰Evoquer cette hypothèse ne signifie pas y adhérer ou s'en satisfaire. Les observations qui suivent ont entre autres buts de provoquer la prise de conscience du fait que la francophonie du Maghreb n'est pas assurée de perdurer sous ses formes actuelles. L'une des opinions que je forme ici est que les relations politiques dites "préférentielles" entre la France et les pays du Maghreb francophone, les investissements dans la promotion de la culture française etc., contribuent à masquer la modification des mentalités en cours, risquant de transformer insensiblement cette francophonie en coquille vide.

renforcement et de légitimation⁴¹, qui fait en quelque sorte avancer la Tunisie dans une sorte de normalisation arabo-islamique douce mais bien réelle⁴².

Le pôle arabe devrait donc pouvoir affronter plus radicalement (ce qui ne veut pas dire plus violemment) le pôle français. Par exemple parvenir plus facilement à l'enfermer en tant que de besoin dans un statut de langue étrangère. Donc priver ainsi le français d'une bonne part de la légitimité maghrébine dont il dispose malgré tout. Et, pourquoi pas, préparer le remplacement du français par une langue internationale jugée plus "porteuse", comme on le dit aujourd'hui.

2) Ceci conduit naturellement au second axe. C'est celui de la pression des langues du nord de l'Europe (germaniques), un nord riche en devises⁴³ et qui s'exporte fort bien en Tunisie, pour l'instant encore avant tout sous l'aspect touristique. Ces langues germaniques sont elles mêmes situées dans un axe d'aspiration par l'anglais.

Ce conditionnement rejoint alors des courants internes à la Tunisie favorables à une extension de la formation à et par l'anglais. Une idée assez courante est que dans le cadre d'une mondialisation économique et culturelle où le français semble donner des signes d'essoufflement, on gagnerait peut-être à favoriser l'extension de l'anglais par les moyens statutaires de l'éducation publique (voir ci-après)⁴⁴.

3) Il faut enfin croiser les deux axes précédents.

D'une part l'arabe s'imposera toujours mieux dans les représentations collectives pour les raisons qui ont été plus haut soulignées, mais sans parvenir dans un avenir proche à se dispenser d'une ou de plusieurs langues d'ouverture commensales. Le français jouait massivement ce rôle jusqu'à présent. On peut imaginer qu'il pourrait par exemple le partager avec l'anglais dans un délai relativement rapproché. Et, pourquoi pas, le céder purement et simplement à moyen ou long-terme.

⁴¹Ne perdons pas de vue que l'arabe est seule langue d'Etat reconnue par les constitutions des trois pays du Maghreb francophone. La situation tunisienne justifiera donc bientôt cette exclusivité, que consacrent par ailleurs les entreprises fédératives de l'U. M. A. depuis quelques dizaines d'années (= Union du Maghreb Arabe).

⁴²Cela aussi est une nouveauté au Maghreb. Jusqu'à présent l'arabisation a toujours été ressentie soit comme une contrainte, soit comme un devoir. Elle a donc désormais de bonnes chances d'être considérée comme *normale*.

⁴³Cette représentation marchande de la langue ne doit pas être sous-estimée. Le français a compté économiquement dans l'Histoire moderne du Maghreb, mais tend aujourd'hui à être vu comme une langue qui rapporte de moins en moins (non sans pincements au coeur pour certains). Le phénomène touristique auquel nous nous référons y est pour quelque chose, mais aussi celui de l'émigration maghrébine (dont celle, connue, des jerbiens) vers l'Europe. Après la IIème guerre mondiale et dans les années 60 on allait en France, et la France c'était l'Europe pour nombre de maghrébins. Cette manière d'appréhender l'Europe s'est naturellement infléchie à mesure que les courants se déportaient vers les grands centre industriels de l'Europe germanique et que celle-ci s'ouvrait elle-même des espaces de loisir au sud de la Méditerranée.

⁴⁴Cette propension est tellement palpable qu'elle a donné lieu à une expérience étatique d'envergure il y a quelques années. Celle d'un lycée anglophone pilote dans la grande banlieue de Tunis. Comme le rapporte par exemple Azzedine Guellouz (Rapport du HCF, *Etat de la francophonie dans le monde*, La Documentation Française, 1993), l'expérience s'est soldée par un échec évident. Pour autant, cet échec n'enlève rien à l'existence d'un courant d'opinion favorable à l'implantation de l'anglais dans ce pays.

Si l'on n'en est certes pas là, on aurait tort toutefois d'évacuer cette hypothèse, de refuser de voir que les jugements favorables à l'anglais et à d'autres langues étrangères se multiplient dans différentes couches de la société tunisienne.

Dans un article précédent⁴⁵, j'exploitais quelques résultats d'enquêtes sociolinguistiques menées par mes étudiants à l'E.N.S. de Sousse (Tunisie)⁴⁶. Bien sûr, des enquêtes de ce type ne peuvent pas constituer la base d'une prévision sans failles. Il semble pourtant qu'en se montrant assez souvent attachés ou du moins liés au français, les informateurs tunisiens placent l'anglais fréquemment en tête des langues internationales et, surtout, des langues qui sont jugées "importantes"⁴⁷ pour l'avenir de la Tunisie.

Je ne reprendrai pas l'ensemble des argumentations, mais me bornerai à résumer les résultats d'une enquête, menée à Sfax, auprès d'un éducateur de 35 ans. Quand l'étudiant lui demande de décrire la situation en Tunisie, il répond qu'on y utilise deux langues : *maternelle* ou *étrangère*. Lui parle les deux, *l'arabe dans la plupart des cas et le français quand il ne trouve pas le vocabulaire correspondant*. Il précise encore que le français est une *langue secondaire*, voire *du colonisateur*. Il dit aussi parler peu l'anglais car *c'est une langue moins étudiée*.

Il ne mentionne pas spontanément le berbère, mais quand l'étudiant lui demande de comparer et de classer 4 langues que l'on peut entendre en Tunisie (arabe, berbère, français, italien), il dit vouloir les classer par ordre d'importance mais refuse de les comparer.

Il reprend alors exactement le même classement : *1-arabe, 2-berbère, 3-français, 4-italien*.

Quand on revient aux langues étrangères, il déclare que c'est l'anglais qui l'attire le plus, en classant cette langue immédiatement devant le français (respectivement rangs 1 et 2), et en ajoutant que *les langues de l'Europe de l'Est sont secondaires*.

Enfin quand on lui demande s'il juge normale la situation linguistique présente de la Tunisie, il répond : *non*, ajoutant immédiatement qu'il *faudrait promouvoir l'anglais, l'allemand et le japonais*⁴⁸.

Il s'agit là d'un discours qui résume une bonne partie de ce que l'on peut entendre sur ces points. Une sorte de concentré des interdépendances dont nous traitons depuis quelques temps.

On peut observer que le berbère n'a pas d'existence véritable dans un tel système sociolinguistique, mais une existence mythique. Car sur le terrain c'est le

⁴⁵F. Manzano, "Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique de l'Afrique du Nord". Cahiers de linguistique sociale, n°22, pp. 91-107, 1993.

⁴⁶Ces enquêtes sur la situation sociolinguistique tunisienne ont été menées par divers élèves-professeurs (Lettres françaises) dans le cadre de leur formation en linguistique et sociolinguistique (de 1987 à 1991). Il s'agissait notamment d'enquêtes sur les statuts relatifs des langues, décrits par des informateurs, et d'enquêtes relatives à la presse et au paysage audio-visuel perçu-commenté par les mêmes informateurs.

⁴⁷C'est cette qualification qui revient le plus souvent. Chez certains du moins, elle montre que ceux qui l'utilisent font plus de l'emploi de l'anglais une question de nécessité historique qu'une affaire passionnelle.

⁴⁸On mesure immédiatement le poids de l'argument économique. L'anglais est vu comme la langue de la technique et de l'économie, l'allemand est une langue de pays riche (donc de pouvoir éventuel), même chose pour le japonais, langue d'un pays perçu dans les années 90 (en Tunisie comme ailleurs) comme riche et dynamique, donc à prendre en compte à l'avenir.

couple arabe-français qui occupe toute l'attention en l'excluant automatiquement. En revanche, le classement donne (de manière totalement contradictoire des faits) une position favorable au berbère, dès lors que ce dernier peut servir à cerner l'identité maghrébine en rejetant le français vers la périphérie, l'étranger. Remarquer aussi la vive dépréciation, dans le pôle roman, de l'italien⁴⁹.

Le rejet partiel ou potentiel du français s'accompagne d'une série de jugements limitants qui convergent : langue *-étrangère*, *-du colonisateur*, *-secondaire*. Et ce jugement a enfin un corollaire, celui de la valorisation de langues économiquement cotées mais pour l'instant peu connues du fait des choix ou contraintes scolaires. La sélection de l'anglais et de l'allemand n'est pas hasardeuse. Celle du japonais pourrait paraître plus fantaisiste, dès lors que la langue en question n'a pas d'influence directe sur la Tunisie, de près ou de loin. En fait le raisonnement est très homogène et il faut éviter de le considérer comme simpliste. L'anglais représente l'internationalité vraie, planétaire, l'allemand un pouvoir économique pris comme exemple en Europe et dans le bassin méditerranéen, le japonais la même chose mais dans un ordre d'idée seulement moins concret, moins visible pour l'instant.

Un dernier mot sur les langues des pays de l'Est. Leur valeur marchande est considérée comme nulle. A cela s'ajoute une forme de compétition très courante dans les années 90, qui tend à nouveau à déstabiliser le français dans le paysage sociolinguistique tunisien-maghrébin. On accuse en effet à cette époque la France de se détourner du Maghreb (le propos est très courant dans la presse), de réduire sa coopération avec celui-ci en se réorientant vers les pays de l'ancien "bloc" communiste. Défiance donc à l'encontre de la France et du français, car on ne peut pas ou on ne veut pas mettre à part la France et sa langue nationale au Maghreb.

Cet ensemble de considérations montre que le français est de plus en plus mis en compétition, relativisé. Pour beaucoup sans doute, comme cet informateur, le seul attachement qui vaille est celui que l'on porte à l'arabe, vecteur d'identité. Au delà commence un pont avec le reste du monde. Dans cette zone de contact qu'il faut de toute façon assumer, on peut alors et l'on doit étalonner les langues dites d'ouverture : le français y échappera de moins en moins.

Dans le *Credo de l'Unité pour les jeunes Nord-Africains* (1939)⁵⁰, on pouvait déjà suivre l'enchaînement de trois axiomes qui traçaient des directions possibles du paysage global, plutôt péjoratives à la francophonie maghrébine :

⁴⁹La plupart des informateurs vont dans ce sens. Il est normal et habituel pour les maghrébins de confronter et de juger les valeurs respectives des langues romanes avec lesquelles ils sont traditionnellement en contact. Ainsi le français est-il généralement catalogué positivement par rapport à l'espagnol (Ouest) et par rapport à l'italien (Est). Car dans les esprits, le pôle roman a jusqu'à présent représenté fondamentalement l'Europe. On se positionne donc ainsi, automatiquement, par rapport à l'Europe romane.

Ce qui change depuis quelques dizaines d'années, c'est que l'on se déplace progressivement vers un *pôle européen* (par lequel s'infiltrent l'anglais et la famille germanique), un pôle qui dépasse ainsi la seule Romania. On prend donc de plus en plus l'habitude, de confronter le français et ces nouveaux partenaires européens, ce que fait par exemple cet informateur.

⁵⁰Tiré de "Tounes El Fatat", 19 août 1939, cité par Michele Brondino, *Le Grand Maghreb : mythe et réalités*. Tunis, Alif, 1990 (pp. 173-174).

A-Je crois en Dieu. Ma religion est l'Islam.

B-L'Islam est notre religion. L'Afrique du Nord est notre patrie. La langue arabe est notre langue.

C-Notre patrie "l'Afrique du Nord" est une partie intégrante de l'Orient arabe. Nous lui sommes liés à jamais par les liens de la langue, de l'arabisme et de l'islam.

Je ne reviendrai pas sur la composante arabo-islamique de ce discours, sinon pour souligner qu'elle devient de plus en plus fondée sociolinguistiquement du fait de la disparition concrète du berbère⁵¹. En revanche, comment ne pas entrevoir ce qui n'est pas écrit ici, c'est-à-dire que l'Orient arabe⁵² est aussi principalement anglophone, soit dans les pays réputés riches du Monde arabe (Arabie, Emirats etc.), soit dans les pays arabes ayant bâti des politiques de coopération trans-arabe (Syrie, Egypte), soit encore dans les zones d'enjeux symboliques et identitaires forts du monde arabe (Palestine, Irak⁵³). Ajoutons également que les maghrébins cultivés, depuis une trentaine d'années, ont suivi et vécu (même si c'est d'assez loin et sans s'en mêler) certains reculs, comme celui de la francophonie libanaise, ou la dégradation d'autres positions francophones importantes comme celles de l'ex Indochine française.

Cet ensemble de considérations n'implique pas une réfection radicale et immédiate de la Francophonie maghrébine. Cette manière de voir les choses serait absurde. Il n'en reste pas moins que des modifications devraient se produire dans l'avenir car elles apparaissent inévitables structurellement et ne pourront qu'être accélérées par la simplification du paysage tripolaire. En fait, comme on l'a noté, ces modifications se produisent déjà en partie dans les mentalités. Les minimiser ou les masquer serait le plus mauvais service à rendre à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, militent pour l'usage de la langue française, au Maghreb notamment. Mais peut-être aura-t-on également compris à la lecture de ce texte qu'une francophonie à peu près exclusivement tournée vers son auto-défense et sa promotion, désintéressée des langues qui meurent dans sa propre mouvance, crée ce faisant les ferments de sa propre régression.

⁵¹Ces propos, on le remarquera, sont à peu près contemporains des enquêtes d'André Basset. Comme l'écrit cet auteur (voir annexes), bien que précarisé, le berbère est alors "fermement caractérisé et vivant".

⁵²Lui-même tenu de cultiver une langue d'ouverture internationale.

⁵³La "guerre du Golfe" a marqué, tout spécialement en Tunisie où le pouvoir comme le peuple ont manifesté à plusieurs reprises leur soutien à la position irakienne. Au delà de toute polémique non linguistique, on peut voir dans ce soutien la trace des principes d'évolution du paysage sociolinguistique et identitaire que j'évoque depuis quelques temps : attirance-répulsion par rapport à la France et au français (à l'époque jugés complices de l'agression américaine), perception symbolique d'un bras de fer *Orient vs. Occident* où les deux langues fortes ne sont plus que *l'arabe* face à *l'anglais* etc.

On peut enfin prendre comme indice intéressant qu'au plus fort de la crise, des associations d'intellectuels (universitaires notamment) envisagèrent publiquement des ripostes appropriées, dont notamment l'élimination du français dans l'enseignement. Qu'on juge la proposition après-coup minoritaire ou excessive, peu importe, il s'agit là d'une potentialité du système sociolinguistique général.

ANNEXE A. Textes

André Basset, *Les parlers berbères*, pp. 220-221.

Nous ne saurions préciser, faute de nous en être préoccupé, le degré de bilinguisme, voire de trilinguisme, de ces berbérophones. Il est évident qu'ici comme dans toute l'Afrique du Nord, et plus encore qu'ailleurs, bien des raisons concourent à la propagation de l'arabe : faibles dimensions et morcellement des îlots dans la masse arabophone, communauté religieuse, tempérée cependant par l'hétérodoxie des berbérophones ibadhites de Jerba, aspirations culturelles, renforcement des pouvoirs centraux, dont le siège est à Tunis, transformation en cours de la vie sociale et économique dans un pays unifié et de libre circulation, nécessité pour les gens du Sud d'aller chercher un complément indispensable de ressources dans les villes du Nord, etc. Néanmoins, tant que ces facteurs n'ont point éliminé les traditionnels comportements du petit groupe social et modifié les conditions de vie de la femme, toujours étroitement liée au domicile local, le berbère reste la langue au foyer, l'arabe n'ayant que la valeur d'une langue auxiliaire. Et ceci explique que, malgré tant de motifs de précarité, nous l'ayons trouvé [...] aussi fermement caractérisé et vivant.

René Stablo, *Les Djerbiens*, p. 128.

Et pourtant voici une anecdote bien édifiante et parfaitement authentique celle-là. Elle nous fut contée par l'instituteur d'un des petits villages berbères du sud de Djerba : un de ses élèves, âgé de 10 ans, montrait pour l'arithmétique une aversion obstinée. Il allait ânonnant sans cesse des chiffres qu'il ne parvenait jamais à aligner correctement. Mais, la classe finie, le gamin, fils d'un épicier du lieu, se hâtait de reprendre sa place derrière le comptoir paternel. Là, tel un phénix, il se mettait à additionner, à soustraire, à multiplier mentalement avec une rare aisance, nombres entiers et décimales, pour réclamer finalement, en échange de la marchandise vendue, la somme rigoureusement exacte à son client...l'instituteur !!

Et celui-ci, perspicace, de nous donner ce qu'il croit être la raison de cet étrange phénomène : l'enfant ainsi placé dans son milieu social, pensant "berbère" et manipulant réellement les objets traduits en chiffres s'assimilait ceux-ci mieux qu'à l'école, dont l'ambiance et la discipline figeaient son cerveau et paralysaient ses facultés de raisonnement.

Thomas Penchoen, *La langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones*, pp. 31-32.

Pour passer aux données culturelles, il faut bien constater que, sur le plan littéraire, le berbère manque d'envergure. Certes on trouve partout une littérature traditionnelle, un patrimoine de contes, de chants, de légendes, de proverbes et de poèmes. Mais, bien que le chercheur puisse retrouver dans des endroits éloignés des thèmes et un fonds commun, le berbère lui-même, du moins en Tunisie, n'a pas conscience que cette littérature dépasse le cadre de son village, voire de sa famille.

[.] Si la langue et la littérature berbères ne paraissent donc pas constituer un moyen d'identification de l'individu avec la société au-delà des limites de son entourage immédiat, l'arabe par contre jouit d'une grande puissance culturelle. Langue de la nation, de la religion, de l'école -et l'école connaît un prestige sans réserve-, langue aussi de la radio, ce qui aujourd'hui est un facteur important, l'arabe cerne le berbère de tous côtés et le repousse vers le seul emploi affectif, l'emploi au sein de la famille. Tous ces facteurs déterminent donc une attitude plutôt d'indifférence à l'égard de la langue, du moins pour l'homme. A moins qu'il ne soit un vieillard, il se sert avec une aisance sensiblement égale de l'arabe et du berbère. Le premier c'est la langue du monde des hommes -le travail, le commerce, les affaires politiques- le deuxième est la langue des femmes et des enfants. Mais les interférences sont nombreuses et l'homme, bon gré mal gré, représente la faille par où l'arabe pénètre même au sein du foyer. La distinction nette entre ces deux mondes ne peut se faire qu'avec difficulté et, de plus en plus, l'homme se laisse aller à l'arabisation de son berbère, voire même à parler l'arabe à l'occasion chez lui. La pression est constante et, à la longue, elle finit par vaincre le peu de résistance qui s'y oppose.

ANNEXE B. Petit atlas diachronique.

Carte 1. Le paysage linguistique dans les années quarante.

A cette époque, seuls les secteurs entièrement arabophones sont encore minoritaires (régions de Midoun et Houmt-Souk). Sur l'ensemble de l'île, déjà, les arabophones sont pourtant majoritaires. Il n'en reste pas moins que l'on peut encore trouver à ce moment des berbérophones presque partout dans l'île.

Carte 2. Le paysage linguistique à la fin des années soixante.

En une trentaine d'années, la tache des secteurs arabophones exclusifs et continus s'est remarquablement étendue. Un véritable mouvement d'enveloppement semble avoir toutefois buté sur un axe central relativement isolé des courants divers d'innovation (Sedriyan, Elmai, Mahboubin) ainsi que sur le Sud berbère proprement dit. Celui-ci présente déjà des signes évidents de régression, surtout dans la région d'Ajim (1/3 seulement de la population semble à ce moment s'exprimer plus ou moins directement en berbère).

Carte 3. Le paysage linguistique à la fin du XXème siècle.

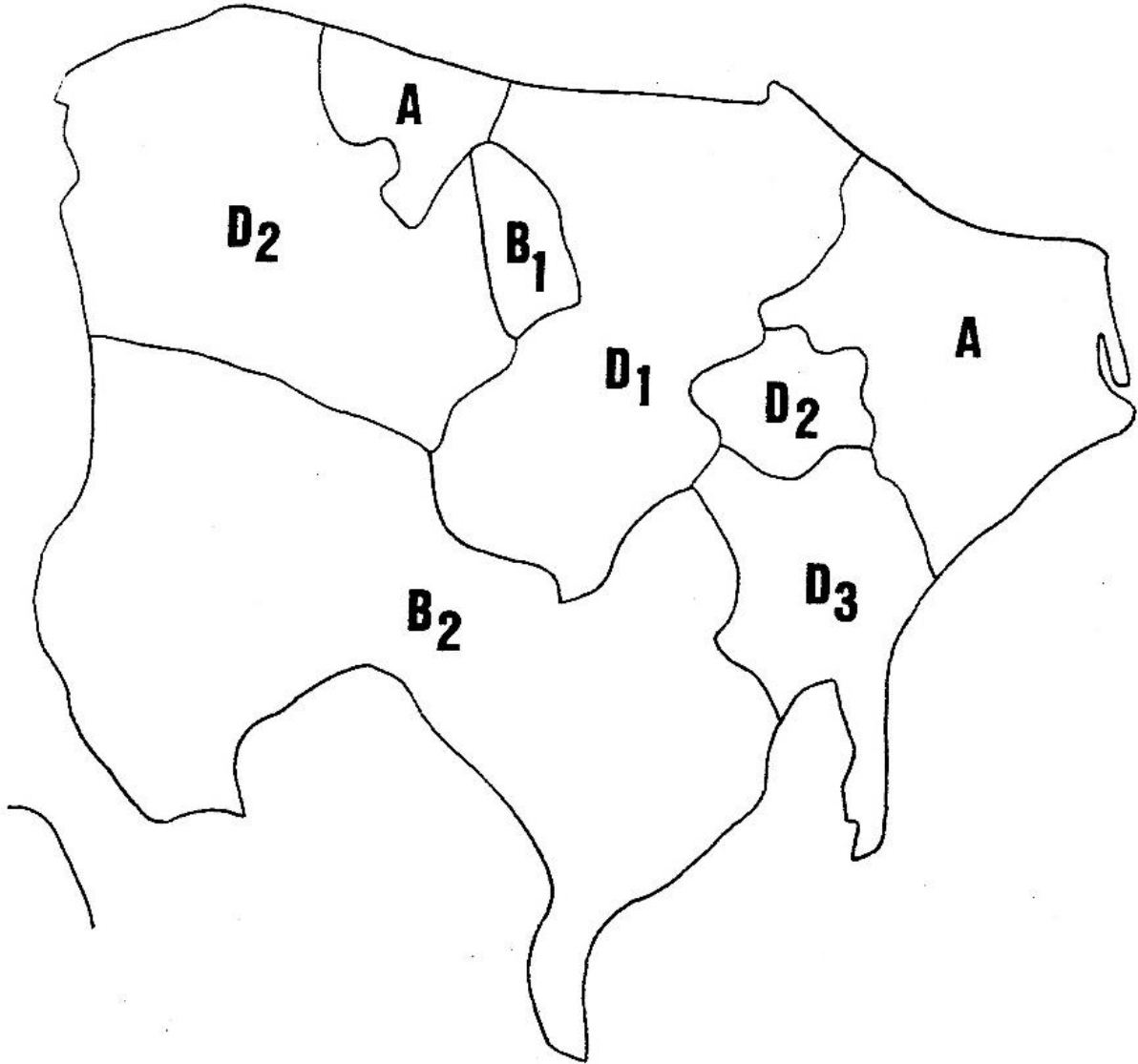
Depuis la phase précédente l'arabe avait gagné l'exclusivité dans la région de Beni-Maaguel. On peut considérer qu'il fait disparaître les derniers reliquats au nord et au centre (Mahboubin, Sedriyan en particulier), où le berbère, quand sa présence ne relève pas du mythe, semble avoir atteint le point effectif de non-retour.

Durant cette période, le phénomène le plus notable est la mise en extinction (semble-t-il accélérée) du berbère aux alentours d'Ajim.

Carte 4. Le paysage linguistique à la fin du premier quart du XXIème siècle (projection).

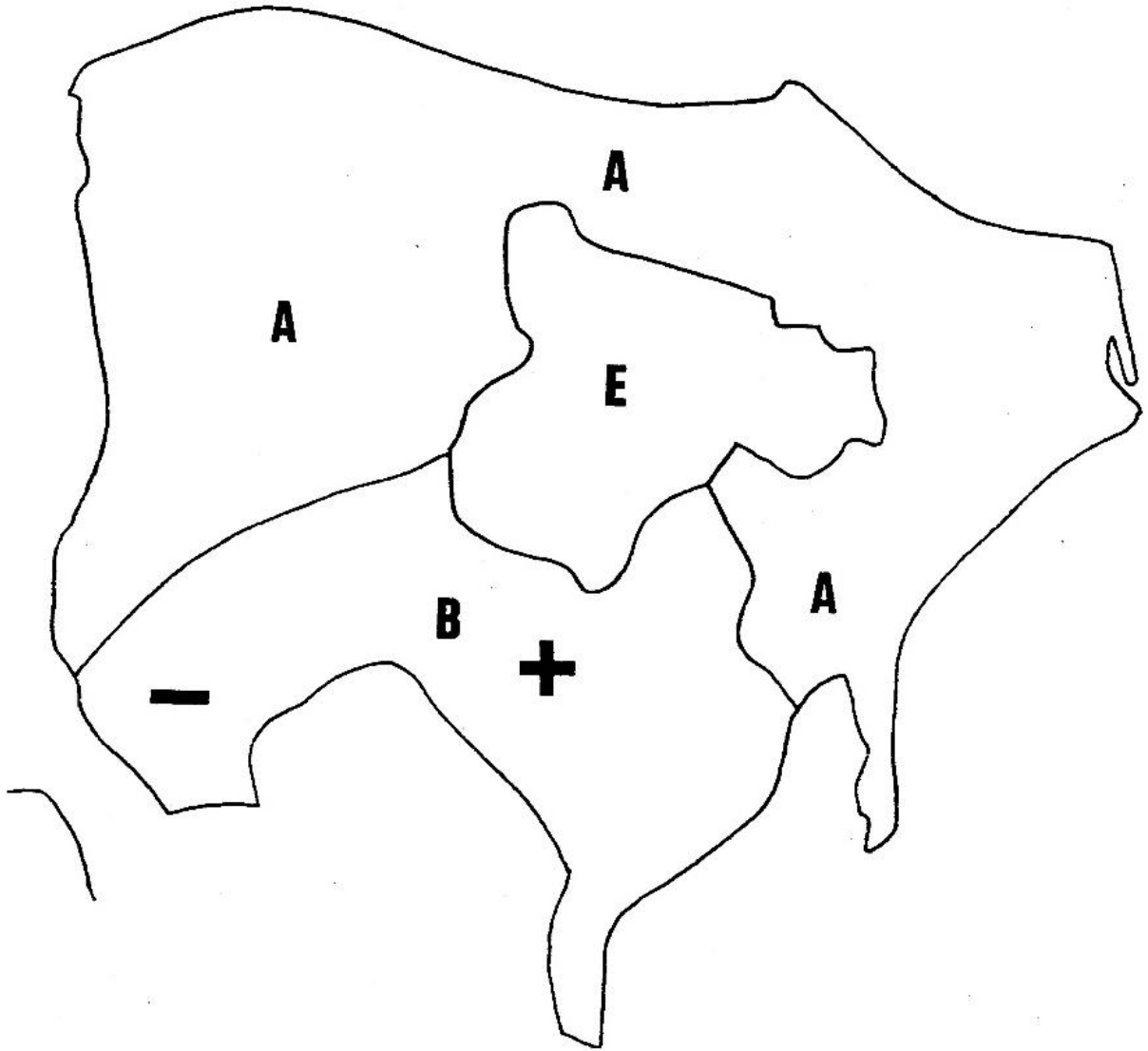
Durant le premier quart du XXIème siècle, si rien ne change dans le statut du berbère (ce qui est hautement probable), on peut prévoir la disparition du berbère à Ajim. Le dernier carré se situera normalement dans le secteur de Sedouikech/Guellala. Les diglottes d'aujourd'hui (40-60 ans) emporteront avec eux, faute de l'avoir transmis aux générations plus jeunes, les derniers pans du berbère jerbien.

CARTE 1
LE PAYSAGE LINGUISTIQUE DANS LES ANNEES QUARANTE



- A : zones entièrement arabophones (Houmt Souk, Midoun).
D : zones de diglossie, avec domination de l'arabe (de 90 à 99%) :
D1 : 5 à 10% de berbérophones (diglottes, sans berbérophones unilingues) :
Elmai, Sedriyan.
D2 : idem, mais de 1 à 5 % (Beni Diss, Mahboubin).
D3 : idem, mais moins de 1% (Beni Maaguel).
B : zones de pratique active du berbère :
B1 : berbérophones isolés de Ouallagh.
B2 : zone principale (plus de 10% de berbérophones diglottes, avec présence
d'unilingues) : Ajim, Guellala, Sedouikech.

CARTE 2
LE PAYSAGE LINGUISTIQUE A LA FIN DES ANNEES SOIXANTE

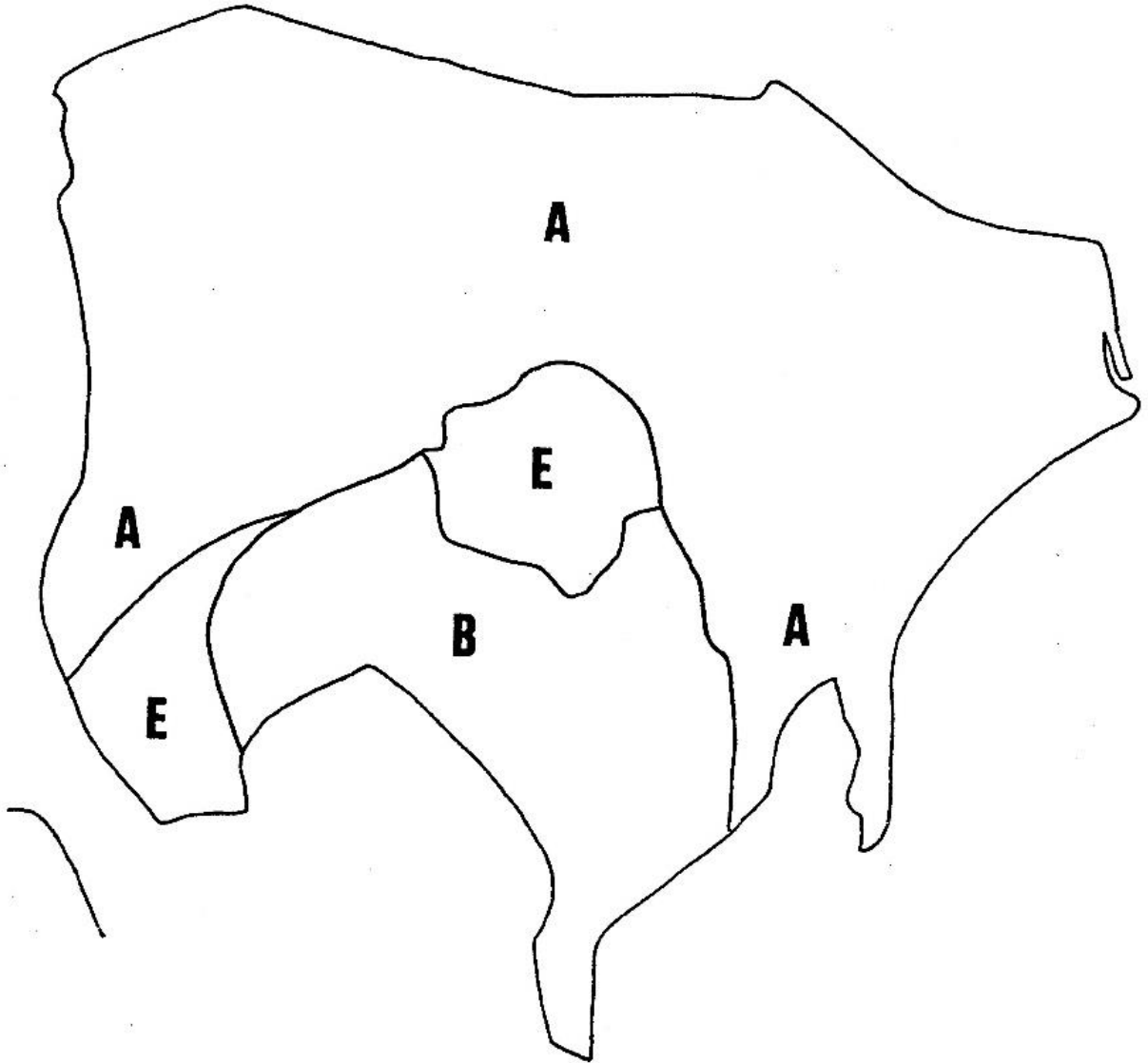


A : zones arabophones (progressions latérales).

E : mise en extinction du berbère (derniers diglottes âgés) : Ouallagh, Sedriyan, Mahboubin, Elmai.

B : zone de pratique du berbère, sujets principalement diglottes. Meilleure tenue à Guellala-Sedouikech (+) qu'à Ajim (-).

CARTE 3
LE PAYSAGE LINGUISTIQUE A LA FIN DU XX^{ème} SIECLE

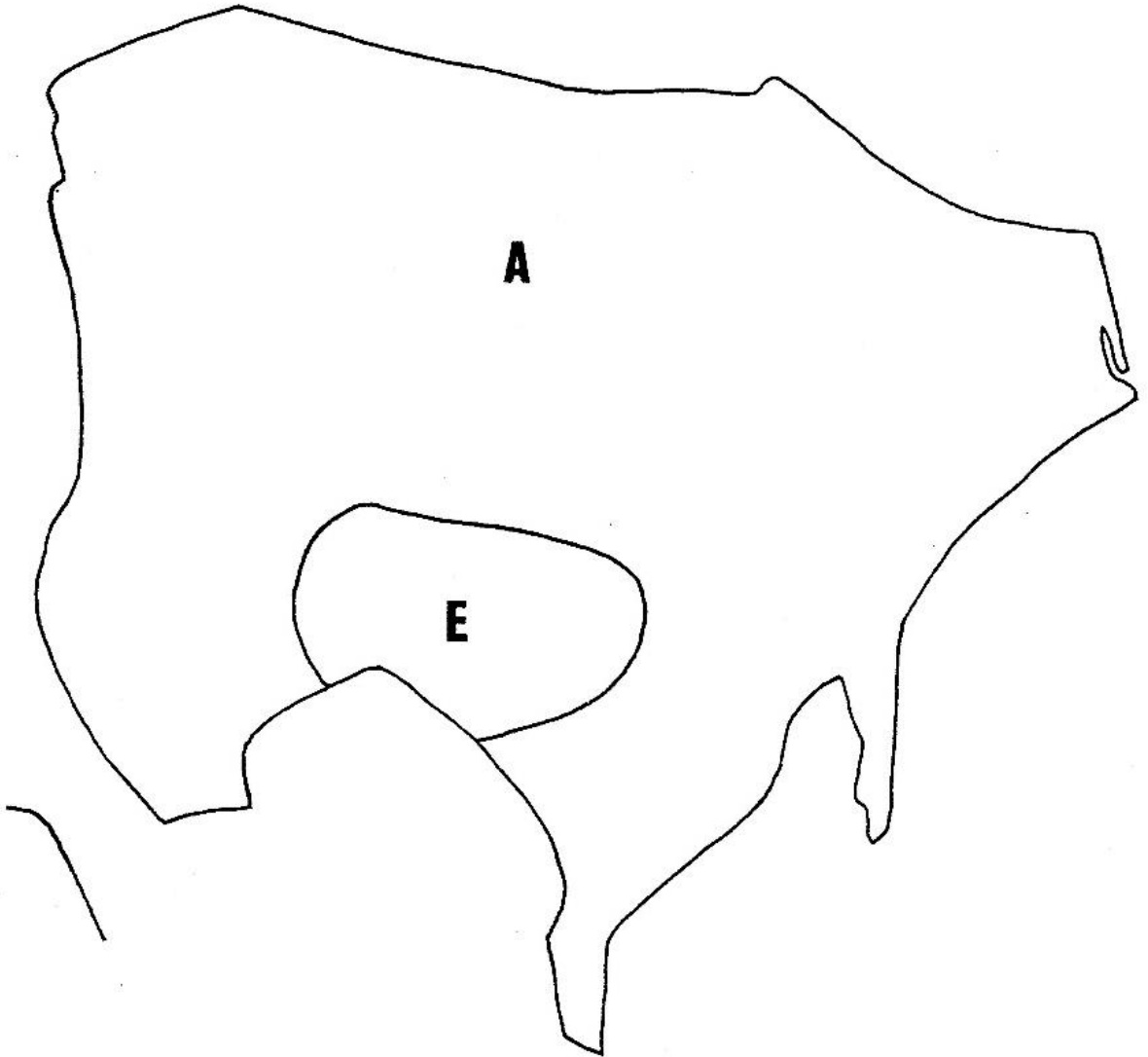


A : zones arabophones (poursuite des progressions latérales et centrale).

E : mise en extinction du berbère dans les secteurs d'Elmai et Ajim (sujets diglottes voire unilingues si très âgés, nettement minoritaires).

B : dernière zone de pratique résiduelle du berbère (sujets d'âge moyen ou avancé diglottes ou principalement arabophones, avec pratique le plus souvent confidentielle du berbère). Domination statistique de l'arabe.

CARTE 4
LE PAYSAGE LINGUISTIQUE A LA FIN DU PREMIER QUART DU XXIème
SIECLE (prospective)



A : zones intégralement arabophones.

E : berbère éteint ou dans la phase ultime d'extinction (secteurs de Guellala, Sedouikech).

Quelques sujets très âgés (plus de 70 ans), arabophones avant tout, conservent des reliques de parlure berbère (à peu de chose près ce que nous avons rencontré à Mahboubin en 1990).

Langues du Maghreb

et du Sud méditerranéen

.....

La rive sud de la Méditerranée, le Maghreb notamment, ont toujours frappé les observateurs par la variété de langues, de sociolectes et d'interlectes qui y sont attestés.

Hier comme aujourd'hui, c'est bien d'interface qu'il s'agit. L'arabe y a profondément conditionné structures sociales et mentalités. Pour autant, cette langue nationale des États du Sud apparaît régulièrement limitée dans son principe d'expansion territoriale, statutaire et sociolinguistique. Une limitation qui pèse sur les politiques linguistiques et tient en priorité à deux types de phénomènes.

- D'une part, des langues antérieures à l'arabisation ont subsisté en dépit de reculs notables, et fondent à la fin du XX^e siècle des groupes de mieux en mieux cernés et actifs. C'est le cas du berbère, notamment en Algérie et au Maroc, dans certains pays d'Afrique subsaharienne également.

- D'autre part, tout au long de son histoire en Méditerranée occidentale, l'arabe s'est développé en contact étroit avec la Romania.

Il s'agit là d'un axe constant, source d'une rencontre identitaire qu'attestent, comme autant de facettes, la situation de l'île de Malte, certains systèmes toponymiques ou lexicaux, le rôle du français et, aussi bien, les manifestations les plus spontanées du langage ordinaire du Maghreb.